

SYNTHSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

I – VUES D'ENSEMBLE ET SYNTHSE :

Les comptes administratifs 2019 du SMTD sont constitués d'un budget principal (nomenclature comptable M14) destiné à répertorier toutes les opérations d'intérêt général, et d'un budget annexe « Transport » (M43) qui enregistre toutes les opérations exclusives au transport public.

I.1 – Vues d'ensemble

Vue d'ensemble du budget Principal

			Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisations de l'exercice	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	8 217 529,10	7 591 984,90	- 625 544,20
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	890 280,63	2 184 686,69	1 294 406,06
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	Budget Principal M 14	-	8 907 595,83	8 907 595,83
	Report en section d'Investissement	Budget Principal M 14		8 511 863,27	8 511 863,27
TOTAL (réalisations + Reports)		Budget Principal M 14	9 107 809,73	27 196 130,69	18 088 320,96
Restes à Réaliser a reporter en N+1	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14			-
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	2 933 503,86	1 540 970,23	- 1 392 533,63
	Total des restes à réaliser	Budget Principal M 14	2 933 503,86	1 540 970,23	- 1 392 533,63
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	8 217 529,10	16 499 580,73	8 282 051,63
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	3 823 784,49	12 237 520,19	8 413 735,70
	Total Cumulé	Budget Principal M 14	12 041 313,59	28 737 100,92	16 695 787,33

Vue d'ensemble du budget Annexe

			Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	Budget Annexe M 43	35 965 935,48	35 818 597,52	- 147 337,96
	Section d'Investissement	Budget Annexe M 43	82 183 177,05	80 408 653,95	1 774 523,10

Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	Budget Annexe M 43		7 598 881,45	7 598 881,45
	Report en section d'Investissement	Budget Annexe M 43		807 734,79	807 734,79

TOTAL (réalisations + Reports)		Budget Annexe M 43	118 149 112,53	124 633 867,71	6 484 755,18
---------------------------------------	--	--------------------	----------------	----------------	--------------

Restes à Réaliser a reporter en N+1	Section de fonctionnement	Budget Annexe M 43			-
	Section d'Investissement	Budget Annexe M 43	6 484 755,18		- 6 484 755,18
	Total des restes à réaliser	Budget Annexe M 43	6 484 755,18	-	- 6 484 755,18

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Budget Annexe M 43	35 965 935,48	43 417 478,97	7 451 543,49
	Section d'Investissement	Budget Annexe M 43	88 667 932,23	81 216 388,74	- 7 451 543,49
	Total Cumulé	Budget Annexe M 43	124 633 867,71	124 633 867,71	-

Vue d'ensemble consolidée

			Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	8 217 529,10	7 591 984,90	- 625 544,20
		Budget Annexe M 43	35 965 935,48	35 818 597,52	- 147 337,96
		TOTAL	44 183 464,58	43 410 582,42	- 772 882,16
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	890 280,63	2 184 686,69	1 294 406,06
		Budget Annexe M 43	82 183 177,05	80 408 653,95	- 1 774 523,10
		TOTAL	83 073 457,68	82 593 340,64	- 480 117,04

Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	Budget Principal M 14	-	8 907 595,83	8 907 595,83
		Budget Annexe M 43	-	7 598 881,45	7 598 881,45
		TOTAL	-	16 506 477,28	16 506 477,28
	Report en section d'Investissement	Budget Principal M 14	-	8 511 863,27	8 511 863,27
		Budget Annexe M 43	-	807 734,79	807 734,79
		TOTAL	-	9 319 598,06	9 319 598,06

TOTAL (réalisations + Reports)		Budget Principal M 14	9 107 809,73	27 196 130,69	18 088 320,96
		Budget Annexe M 43	118 149 112,53	124 633 867,71	6 484 755,18
		TOTAL	127 256 922,26	151 829 998,40	24 573 076,14

Restes à Réaliser a reporter en N+1	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	-	-	-
		Budget Annexe M 43	-	-	-
		TOTAL	-	-	-
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	2 933 503,86	1 540 970,23	- 1 392 533,63
		Budget Annexe M 43	6 484 755,18	-	- 6 484 755,18
		TOTAL	9 418 259,04	1 540 970,23	- 7 877 288,81
	Total des restes à réaliser	Budget Principal M 14	2 933 503,86	1 540 970,23	- 1 392 533,63
		Budget Annexe M 43	6 484 755,18	-	- 6 484 755,18
TOTAL		9 418 259,04	1 540 970,23	- 7 877 288,81	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Budget Principal M 14	8 217 529,10	16 499 580,73	8 282 051,63
		Budget Annexe M 43	35 965 935,48	43 417 478,97	7 451 543,49
		TOTAL	44 183 464,58	59 917 059,70	15 733 595,12
	Section d'Investissement	Budget Principal M 14	3 823 784,49	12 237 520,19	8 413 735,70
		Budget Annexe M 43	88 667 932,23	81 216 388,74	- 7 451 543,49
		TOTAL	92 491 716,72	93 453 908,93	962 192,21
	Total Cumulé	Budget Principal M 14	12 041 313,59	28 737 100,92	16 695 787,33
		Budget Annexe M 43	124 633 867,71	124 633 867,71	-
		TOTAL	136 675 181,30	153 370 968,63	16 695 787,33

Pour rappel, le résultat cumulé 2018 était de 24 841 718,97 euros.

I.2 – Synthèse

Les réalisations « consolidées » de l'exercice 2019 s'élèvent :

- En section de fonctionnement à 43 410 582,42 € en recettes et 44 183 464,58 € en dépenses faisant apparaître un déficit de 772 882,16 €.

→ Le solde antérieur (ou reporté) de la section était de 16 506 477,28 € au 31/12/2018. Par conséquent, il diminue légèrement pour s'établir au 31/12/2019 à 15 733 595,12 €.

→ Structure des recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du Versement Mobilité, de la participation des membres du SMTD et de la vente de titres.

Pour déterminer leur part relative, il est nécessaire de retraiter les recettes réelles afin d'éliminer les opérations comptables internes (virement d'équilibre) et les éléments exceptionnels (reprises de provisions, produits exceptionnels et financiers). Ceci permet de déterminer les recettes réelles « stables » :

Recettes réelles	40 154 150,97 €	
- Virement entre budgets	3 664 619,37 €	
- Produits exceptionnels	180 121,69 €	
- Produits financiers	623 719,69 €	
Recettes réelles stables	35 685 690,22 €	
- dont Versement Mobilité	23 114 745,65 €	65%
- dont Participations des membres	6 086 585,27 €	17%
- dont Vente de Titres	3 101 691,80 €	9%

Le montant du contrat STAD s'élevant pour 2019 à 22 596 415 €, le taux de couverture du coût de l'exploitation par les recettes commerciales est de **13,72%**

Selon la même méthodologie, la structure des dépenses de fonctionnement s'établit comme suit :

Dépenses réelles de fonctionnement		37 489 073,90 €	
- charges exceptionnelles		3 831 293,18 €	
- titre annulé SEMTUB		1 120 791,00 €	
- provisions contentieux		1 885 000,00 €	
Dépenses réelles "stables"		30 651 989,72 €	
dont:	Contrat STAD	22 596 415,00 €	74%
	Intérêts de la dette	2 948 751,85 €	10%
	Personnel et indemnités Elus	906 906,38 €	3%
	Charges SMTD	612 257,15 €	2%

- Section d'Investissement : 82 593 340,64 € en recettes et 83 073 457,68 € en dépenses faisant apparaître un déficit de 0,480 M€.

A noter qu'une part importante (environ 70 millions en recettes et en dépenses) de ces dépenses et recettes d'investissement étaient relatives à des opérations patrimoniales (opérations d'ordre).

Les dépenses d'investissement reprennent notamment :

- les remboursements de capital ;
- le renouvellement du matériel roulant ;
- les travaux réalisés par le SMTD sur nos stations centrales ;
- la mise aux normes de nos quais dans le cadre de l'AD'ADP.

II – RATIOS FINANCIERS

II.1 – Solde d'exécution de la section de fonctionnement :

Ce solde est calculé par différence entre recettes et dépenses de fonctionnement (y compris opérations d'ordre et notamment amortissements)

	BP - M14	BA - M43	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019	7 591 984,90 €	35 818 597,52 €	43 410 582,42 €
- TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019	- 8 217 529,10 €	- 35 965 935,48 €	- 44 183 464,58 €
= SOLDE D'EXECUTION 2019 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 625 544,20 €	- 147 337,96 €	- 772 882,16 €
+ Résultat antérieur (Déficit '-' ; Excédent '+')	8 907 595,83 €	7 598 881,45 €	16 506 477,28 €
= Résultat de fonctionnement cumulé à fin 2019	8 282 051,63 €	7 451 543,49 €	15 733 595,12 €

Budget Annexe :

Le budget annexe a été abondé par un virement provenant du budget général. Il présente désormais un résultat cumulé positif de 7,451 M€ avec le résultat antérieur reporté.

Budget Principal :

Compte tenu du virement effectué au bénéfice du budget annexe, l'exercice 2019 se clôture par un déficit de 625 544,20 euros. Ce budget présentait un excédent reporté de 8,907 M€ au 31/12/n-1. L'excédent cumulé s'établit donc désormais à 8,282 M€.

Budgets Consolidés :

Par somme des deux budgets, l'exercice consolidé de 2019 se termine par un déficit de 0,773 M€ et affiche désormais un résultat cumulé de 15,733 M€.

II.2 – Epargne Brute :

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle s'assimile à la « Capacité d'autofinancement » (CAF) utilisée en comptabilité privée.

Elle constitue un double indicateur :

- un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
- un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

	BP - M14	BA - M43	TOTAL
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2019	7 581 784,57 €	32 572 366,40 €	40 154 150,97 €
- DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2019	- 6 766 381,89 €	- 30 722 692,01 €	- 37 489 073,90 €
= EPARGNE BRUTE	815 402,68 €	1 849 674,39 €	2 665 077,07 €

II.3 – Capacité de désendettement

Elle est déterminée par le nombre d'années d'épargne brute nécessaires pour rembourser la totalité de la dette. Elle se calcule selon la formule suivante :

Capital Restant Dû de la Dette / Epargne Brute = 28 ans et 2 mois en consolidant les budgets.

Ce niveau est très élevé, d'une part car notre dette est encore conséquente (même si elle a diminué de 15 millions en 3 ans), et d'autre part car notre épargne brute est faible.

Il faut également relativiser ce niveau singulier de capacité de désendettement car notre épargne brute a été ponctionnée de presque 3 millions d'euros cette année avec les provisions pour contentieux (1,8 M€) et le dossier SEMTUB (1,1 M€). Sans ces événements exceptionnels, notre capacité de désendettement serait meilleure (à environ 13 ans et 7 mois).

D'autre part, en maintenant un niveau d'épargne brute raisonnable et en remboursant environ 5 millions de capital tous les ans sans emprunter, cette capacité de désendettement doit mécaniquement s'améliorer.

III – LES FAITS MARQUANTS DE 2019

L'année 2019 a constitué une année particulière dans la vie du syndicat.

En effet, nous avons procédé tout d'abord à une modification substantielle de notre offre de transport urbain, concomitamment à l'extension du ressort territorial avec l'adhésion de la CCCO au SMTD.

Même si le lancement de la nouvelle offre, en septembre 2019, a été compliqué (notamment sur les doublages scolaires), c'est un nouveau maillage qui a vu le jour, permettant de connecter le réseau avec la commune de Somain et l'Arleusis.

Les communes rurales du sud du territoire du SMTD, longtemps oubliées, ont bénéficié d'une offre de transport unique, pertinente et utile à leurs habitants.

La STAD, en optimisant au maximum les courses, a permis de limiter l'augmentation des coûts.

Ainsi, les coûts d'exploitation du réseau sont maîtrisés à 22 596 415 euros, avec une augmentation de seulement 6% entre 2018 et 2019.

Cette nouvelle offre a été possible avec l'augmentation de la participation de la CCCO et les budgets récupérés de la Région pour les lignes Arc-en-Ciel qui circulaient précédemment sur le Somainois et l'Arleusis pour assurer le transport des scolaires.

L'autre fait marquant, en 2019, est la mise en place de la gratuité du transport en commun (un aller/retour par jour en période scolaire) pour les collégiens et lycéens du territoire.

En termes de recettes commerciales, c'est bien un manque à gagner de l'ordre de 455 000 euros que nous avons estimé sur une année scolaire mais la Région s'est engagée à prendre en charge la totalité de cette perte de recettes. Prorata temporis, c'est donc un montant de 182 000 € que la Région nous a versé pour la période du 1er septembre 2019 au 31 décembre 2019.

IV – DETTE

L'opération de désensibilisation des emprunts structurés réalisée en 2016 a permis au SMTD de retrouver une dette saine et sans risques.

Depuis 4 ans, Le SMTD n'a pas réalisé d'emprunts nouveaux et se désendette donc d'environ 5 millions par an. Le montant de la dette au 31/12/2019 est de **75 047 634,93 €**.

Structure de la dette :

La dette est complètement sécurisée. Elle est composée de taux fixes pour 75,52% du total et d'un taux révisable indexé sur le livret A pour le solde.

Le taux moyen de la dette est à 3,76% au 31/12/2019.

La durée résiduelle moyenne de la dette est de 21 ans et 6 mois au 31/12/2019.